



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2017

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
- Secrétaire de séance : **Stéphanie TICHON-HUET**
- En exercice : **14**
- Président de séance : **Michel GILES, Maire**
- Présents : **14**

Ouverture de la séance à 18 h 30

- Démission d'une conseillère municipale.

Le maire fait lecture du communiqué suivant : «*Danielle GAILLARD m'a adressé le 15 janvier sa lettre de démission du conseil municipal, motivée par des désaccords tant sur la forme que sur le fond avec ma manière de conduire l'action municipale. Je prends acte de sa démission. Je la remercie pour le travail qu'elle a accompli pendant ces trois années, et je regrette sa décision. Je remercie les autres membres du conseil municipal pour leur fidélité et les invite à continuer d'honorer les engagements qu'ils ont pris devant les électeurs puy-saint-martinois en mars 2014*».

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent :

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2016 est lu et approuvé à l'unanimité.

I. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET ADMINISTRATION GENERALE :

1.1 Intercommunalité

C/R de la première réunion du comité directeur de l'EPIC (Tourisme).

- Approbation des statuts, Yves PERVIER nommé président, 2 vice-présidents.
- Nomination de la directrice Magaly DUMAS
- Une lettre d'information sera envoyée à l'ensemble des hébergeurs afin d'expliquer le nouveau fonctionnement de la taxe de séjour.
- 3 référents ont été désignés pour le réseau de la vallée de la Drome
- Prochaine réunion le 8/02/2017

1.2 Urbanisme

1.2.1 Demandes d'urbanisme, DIA

- 2 DIA : CHAIX, le conseil municipal n'utilise pas son droit de préemption AFR, régularisation d'un échange suite au remembrement

1.2.2 Instruction des dossiers par la CCVD, bilan 2016 :

- Bilan 2016 du service instruction : 17 PC sur PSM pour un montant de 2 210 €

1.2.3 PLU :

- Point d'étape : Nous sommes en attente de la réponse de la DREAL pour la dispense d'étude environnementale.
- Vu les délais des prochaines étapes nous aurons du mal à finaliser le PLU au 27/03
- Le diagnostic agricole reste à réaliser, le bureau d'études s'étant déclaré incompétent.

1.3 Personnel

1.3.1 Remplacement en Secrétariat de mairie

- L'absence de la secrétaire de mairie est prévue à partir du 15/02 et celle de l'adjointe administrative à partir du 24/02.
- Le secrétariat itinérant de la CCVD sera sollicité pour
 - Remplacement de la secrétaire 3 demi-journées
 - Remplacement de l'adjointe sur les heures d'ouverture au public

1.3.2 Naissance

- Aline DRAY, en congé maternité a informé la commune de la naissance d'Ethan le 14 Janvier 2017

1.4 Affaires générales

1.4.1 Calendrier municipal

- Communication du calendrier municipal 2017.
- Les conseillers municipaux sont priés de faire remonter leurs absences

II. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT :

2.1 Solidarité :

- Compte rendu du dernier CCAS
- Bilan repas des aînés : coût 660€
- Action prévue, en collaboration avec le CLIC, sur l'information des droits des personnes âgées.

2.2 Vie scolaire et périscolaire

- Effectifs des puy-saint-martinois fréquentant les établissements du secondaire : 77 enfants
- Psychologue scolaire : budget fonctionnement 2017 : à voir avec les directeurs et la mairie de Roynac.

2.3 Logement : vente de 5 villas par DAH

- Drôme Aménagement Habitat demande l'avis de la mairie concernant son projet de mettre en vente 5 villas du lotissement « Chantecaille ». Le conseil se prononce à l'unanimité contre cette vente qui diminuerait la part du logement locatif sur la commune.

III. VOIRIE, ASSAINISSEMENT, CADRE DE VIE :

3.1 Travaux

- Délibération : Plan de désherbage : voté à l'unanimité.
Pour information en 2015 utilisation de 20 L d'herbicide et en 2016 seulement 5 L
- Délibération : choix du maître d'œuvre pour les appartements de l'école : le conseil décide à l'unanimité des présents de choisir le bureau d'études CAPLAN.
- Remplacement du camion communal suite au vol à l'atelier municipal. Discussion reportée. Merci à la commune de Roynac qui nous a proposé de nous prêter son camion en cas de besoin.
- Mise en sécurité de la « Maison des Lettres » : Accord du conseil pour adresser un courrier au colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Drôme pour lui demander d'effectuer un audit de sûreté sur l'ensemble de la commune.
Des entreprises seront contactées pour faire établir des devis pour la sécurisation du bâtiment.

3.2 Assainissement :

- Les travaux d'assainissement suivants seront réalisés en 2017 : antenne Nord rue des Rédis, rue Jules Ferry
- Une réunion avec Ph. JOUFFRE est à programmer.

3.3 Cadre de vie :

- Journée citoyenne et solidaire 2017 : la date retenue est le samedi 8 avril toute la journée. Les modalités seront précisées ultérieurement.

IV. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION :

4.1 Communication :

- Le Puy-Saint-Martinois : date limite de dépôt des articles : 4 février, date du comité de lecture : 8 février 18 h
- Café citoyen du 11 février :
Organisation, le boitage sera effectué le week-end du 4/02

V. FINANCES ET ENERGIE :

5.1 Finances :

- Débat d'orientation budgétaire : L'équation majeure à résoudre sera de dégager une capacité d'autofinancement à minima égale au remboursement du capital des emprunts soit 56 K€. (84 K€ si nous n'avions pas renégocié)
Pour rappel montant de la dotation de l'Etat 2013 : 83 K€, 2016 : 56 K€, 2017 : entre 48 et 52 K€
- Délibération : Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.- Unanimité
- Délibération : Attribution de l'indemnité de conseil au comptable trésorier - Unanimité
- Délibération : demande de subventions pour les travaux d'assainissement - Unanimité

- Délibération : demande de subventions pour les travaux de câblage informatique en mairie – Unanimité
- Demande de subvention pour la mise en accessibilité de l'église – Unanimité

5.2 Commission Communale des Impôts Directs :

Le maire rend compte de la réunion de travail de la CCID du 20 janvier consacrée à l'examen du classement par catégorie des locaux d'habitation :

Les propositions de la commission

Catégorie 8 (très médiocre) : 2 immeubles. L'un est effectivement en mauvais état, l'autre est en cours de régularisation.

Catégorie 7 (médiocre) : 19 immeubles. 5 sont en cours de régularisation (permis de construire), 1 justifie le classement en catégorie 7, 13 justifient un passage en catégorie 6 (logements ayant subi des aménagements : sanitaires, chauffage, ...)

La procédure proposée

A l'issue de cette réunion de travail, le maire enverra un courrier à chaque propriétaire concerné par un changement de catégorie. Il informera officiellement la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP - préalablement informée de notre projet par téléphone), puis proposera à la CCID, lorsqu'elle se réunira en mars à la demande de la DDFIP, de valider les propositions ci-dessus.

VI. QUESTIONS DIVERSES :

- Réunion d'information sur les communes nouvelles : date en cours de programmation avec l'AMD.
- Arrêt du camion kebab
- Entreprise FREVAL : Elle a pu obtenir un accord pour une augmentation de puissance à 500 kVA.
- Vente de La Poste, propositions à l'étude

La séance est levée à 20 h 30.

Prochain conseil municipal, le jeudi 16 février 2017, à 18 h 30